

PRO HISPANIA

**L'ÉTOILE  
DU  
MATIN**

105<sup>e</sup> année - N° 342 – 2013

Rapport de Pro Hispania sur l'année 2012	3
Informations de la Commission Permanente de l'IEE	4
Consécration pastorale de Narcís de Batlle	7
Dossier sur le cas du pasteur Francisco Manzanos	8
Asile et immigration en Europe, Alfredo Abad	14
Chrétiens socialistes face à la crise	18
Sauvons l'hospitalité	20
Marie sous le regard d'une femme protestante, Joana Ortega Raya	22
Préparons-nous à croître, conclusion, Pedro Zamora	24
Comment expliquer la nostalgie ?, Alfredo Abad	27
« Credo (...) Ecclesiam », Rainer Sörgel	29

**Secrétariat pour la rédaction :**

Fausto BERTO

Ch. du Grenet 16

CH - 1073 Mollie-Margot

Courriel : fausto.berto@eerv.ch ou fausto.berto@citycable.ch

**Pour les changements d'adresse :**

Chantal STEINER

Isengrundstrasse 34

CH – 8134 Adliswil

Courriel : chantal.steiner@4synergy.ch

# Assemblée Générale de Pro Hispania 2013

Rapport sur l'année 2012 présenté le 16 mars 2013 à Berne

Nous remercions avec gratitude nos donateurs ainsi que les lecteurs de l'Etoile du Matin de Suisse et de France. Sans eux notre œuvre ne pourrait pas subsister. Compte tenu des changements intervenus les années précédentes (une seule Association en Suisse, changements de statuts, centralisation des comptes en Suisse), l'année 2012 n'a pas été marquée d'événements exceptionnels. Nous sommes reconnaissants d'avoir pu poursuivre nos activités et d'avoir atteint nos objectifs: publier trois fois par année l'Etoile du Matin et donner notre contribution financière habituelle à l'Eglise Evangélique (Réformée) Espagnole.

Cela nous a donc permis de contribuer à conserver et nourrir les liens entre nos Eglises Réformées francophones (et en partie germanophones pour la Suisse allemande, notamment Berne et Zurich) et notre Eglise sœur espagnole. En effet, Pro Hispania est pratiquement le seul organisme qui travaille dans ce sens, en donnant la possibilité à des paroissiens d'être informés sur le protestantisme espagnol et de s'engager dans une action solidaire pour une Eglise qui partage les mêmes valeurs que les nôtres et dont le pays traverse une crise profonde. Ce soutien, qui est aussi moral et spirituel, est largement apprécié par nos frères et sœurs d'Espagne dont la conscience est forte d'appartenir au courant réformé international.

Pro Hispania a publié pour l'année 2012 trois numéros de l'Etoile du Matin: 338, 339, 340. Nous avons constaté que c'est essentiellement à la suite de la publication de l'Etoile du Matin que nos donateurs envoient leurs dons ou règlent la cotisation annuelle. Dans ce sens, nous pouvons dire que la publication des trois numéros annuels a juste permis de couvrir les frais et de donner à « l'Iglesia Evangelica Española » notre contribution habituelle de 10'000 Fr. suisses. Cette somme relativement modeste reste néanmoins significative et correspond à une attente non négligeable de la « Comision Permanente » de la IEE par rapport au budget annuel global de la IEE.

Le Comité Pro Hispania s'est réuni à deux reprises, le 28 janvier en l'église réformée française de Berne, et le 23 juin dans les locaux paroissiaux de l'église réformée d'Adliswil (Zürich). Au-delà des questions habituellement traitées (Etoile du Matin, finances, décisions de l'Assemblée Générale, contacts avec la IEE, participation au Synode de la IEE), le Comité PH est allé de l'avant avec le projet de publication du catéchisme de J. Calvin en espagnol de 1550. La publication de 600 exemplaires de ce catéchisme sera financée pour moitié par Pro Hispania et pour moitié par les Editions Fliedner (Madrid). L'impression se fera en Espagne. Les pasteurs espagnols recevront un exemplaire gratuitement.

PASTEUR FAUSTO BERTO, PRÉSIDENT DE PRO HISPANIA

## Informations diverses de l'IEE

Source : Bulletin d'informations de la Commission Permanente, No 78, janv.-fév. 2013

La Commission Permanente de l'Eglise Evangélique/Réformée Espagnole s'est réunie en sa session 30, les 7 et 8 février 2013 à Madrid



Comme il est habituel en ces dates, la Conférence des Presbytères (régions ecclésiastiques de l'IEE) a eu lieu dans les locaux de l'église d'El Salvador à Madrid. La première réunion de l'année de la Commission Permanente est toujours orientée sur les rapports économiques, les comptes au 31 décembre de l'année précédente et le budget pour l'année en cours (2013), pour être présentés à la Conférence des Presbytères. Il s'agit de questions centrales vu la situation économiquement difficile que connaissent notre pays et notre Eglise. Le solde au 31 décembre 2012 est négatif, dû en

partie au paiement de l'hypothèque sur l'édifice réformé de la Calle Ollerias, à Malaga. Rappelons qu'à la suite de son état jugé précaire, la Municipalité ordonna une inspection technique, de la part du Service des Inspections Techniques des Edifices. Une fois restauré avec des espaces adéquats, les loyers y relatifs ne rendent pas les choses aisées compte tenu de la situation économique de notre pays; d'où la difficulté d'amortir le capital investi. Egalement à Madrid on a supprimé les loyers pour une partie des locaux de la Rue Noviciado. Compte tenu de ce qui est dit plus haut, et une contribution plus faible de la subvention de la Fondation « Pluralismo y Convivencia » dans le cadre des entrées financières, il en est résulté un budget modifié. Sur la totalité des contributions financières, nous avons reçu de nos frères de l'étranger le 21,7%, le reste provenant des contributions des membres de nos églises, des loyers et des successions. Les pensions des pasteurs retraités totalisent le 31% de nos dépenses totales. Le budget présente également un déficit qu'il s'agira d'éponger à l'aide des mesures suivantes: rehausser les loyers des propriétés, tenter d'augmenter les contributions extérieures, les aides diaconales étrangères et, évidemment, en poursuivant le travail sur la question des pensions de nos pasteurs retraités.

Au sujet des pensions, au mois d'avril 2012, le Tribunal Européen des Droits Humains de Strasbourg pris position en faveur du pasteur Francisco Manzanas, considérant qu'il avait été victime d'une discrimination comparativement aux

prêtres catholiques, puisqu'on lui avait interdit de cotiser à la Sécurité Sociale pendant le régime franquiste (comme pour les autres pasteurs). Avant l'été 2012 notre avocat et l'avocat de l'Etat parvinrent à un accord amical en fonction duquel on accorderait au pasteur Manzanos une pension mensuelle ainsi que la compensation des arriérés depuis le moment où il présenta sa plainte. Le 5 mars 2013 le TEDH ratifia cet accord qui devint applicable de manière immédiate. Les avocats sont en train de préparer d'autres dossiers de demandes en vue des les présenter devant les tribunaux, à cause de l'absence de propositions du Gouvernement espagnol pour étendre ces droits aux prestations de retraite qui devraient s'appliquer à l'ensemble des pasteurs retraités qui ont subi la même injustice.

## **Commission d'Aide Sociale**

Nos difficultés économiques ne nous empêchent pas, à partir de la Commission Permanente, de créer une Commission de Projets et Mission pour coordonner et analyser les demandes présentées par les Presbytères et les ressources disponibles, en suivant les recommandations du 74ème Synode de la IEE. Les membres de cette Commission sont: Alfredo Abad, David Casals, Gloria Castell, Jonatan Navarro et l'administrateur de la IEE, Juan Valera. En référence avec l'offrande de Noël 2012 pour le Fond de solidarité que les églises sont en train de faire parvenir à la trésorerie de la Commission Permanente, Alfredo Abad, secrétaire de la C. P., va envoyer un protocole aux Presbytères d' « Appui pour les églises et les Presbytères » de son domaine ecclésial. Ce Fond répond au défi que nos communautés sont en train de souffrir face à la crise économique de leurs membres.

## **Conférence des Presbytères**

Dans la Conférence des Presbytères, les présidents et les trésoriers exprimèrent leurs besoins, désirs et espérances. Il convient de relever en premier lieu les nouvelles incorporations pastorales dans les Presbytères: Eva Dominguez, pour aider au sein d'un projet de mission à Almunecar et pour la pastoration de S. Fernando; Marta Lopez, en l'église de Barcelone-Centre et Jonatan Navarro dans celle de Rubi; Mariano Arellano dans les églises de Miajadas et de Mérida; Alma Hernandez à Mostoles et Ricardo Moraleja comme aide pastorale au Presbytère de Madrid et dans le Département des jeunes de la IEE. Il s'agit de six pasteurs qui commencent un travail pastoral pour lequel et nous rendons grâce à Dieu pour leur volonté de servir.

Malgré les incorporations ci-dessus mentionnées, il existe évidemment dans certains Presbytères des difficultés à prendre en charge les communautés à cause de pénurie pastorale, mais aussi des difficultés économiques qui sont liées à la

petite dimension de certaines communautés qui ne sont pas en mesure d'assurer un salaire de pasteur. Un motif de joie pour l'Eglise Evangélique/Réformée de Catalogne est la consécration pastorale de Narcis de Battle, le 20 avril en l'église Reus. C'est une bénédiction et une joie pour l'Eglise comme le fut l'installation de la pasteure Carmen Sanchez en l'église de St. Paul à Barcelone, où le poste était vacant depuis le changement du pasteur Abraham Garcia qui a repris le poste de l'église de Cartagena.

En l'église de Torrevieja, Keith Brown, responsable de la communauté, développe un travail pastoral pour lequel les membres sont reconnaissants. De cette église, nous avons appris le décès de Fiona Cook, fidèle secrétaire, qui laisse un vide difficile à combler. Nous rendons grâce à Dieu pour sa vie et son dévouement. Le pasteur Diego Terruel, pour des raisons de santé, a décidé de renoncer à son travail pastoral en l'église de Mostoles. Nous rendons grâce à Dieu pour sa fidélité dans son ministère pastoral.

Les activités des églises, sans oublier les réunions cultuelles, sont très orientées vers les nécessités diaconales et l'aide sociale qui en ce moment correspondent à un réel besoin. Diverses associations : Frater Nadal, El Camino, El Far, entre autres, offrent diverses aides diaconales. On observe également des signes encourageants dans les Presbytères (régions ecclésiastiques) : camps d'enfants, écoles du dimanche, groupes de jeunes et activités d'un plus grand retentissement comme la célébration du 140ème anniversaire de l'église de San Fernando, avec des manifestations publiques et cultuelles, des expositions, des conférences et des concerts. A Barcelone, la célébration de l'année Wesley, rappelant les racines de l'Eglise Evangélique/Réformée de Barcelone, a réuni toutes les églises. On célébra divers actes publics et institutionnels avec un écho dans les médias.

## **Histoire du protestantisme espagnol au XIXème siècle**

Une bonne et attendue nouvelle : Grâce au travail de Ricardo Moraleja on a terminé la révision du livre « Histoire du protestantisme espagnol au XIXème siècle » de Klaus Van der Grijp, qui sera édité par le SEUT. Nous sommes très reconnaissants envers l'auteur pour son livre, intéressant et documenté, qui nous permettra de mieux connaître nos racines.

## **Session de formation pour les pasteurs**

La pastorale pour cette année 2013 a eu lieu les 6, 7 et 8 mai à l'Escorial, avec le thème : La responsabilité en ces temps de crises, une réflexion préliminaire avant le Synode qui se tiendra en novembre. La conférence sera donnée par Jaume Botey, historien, philosophe et membre de « Cristianismo Siglo XXI ».

# Consécration pastorale de Narcís de Batlle

Source : [www.iee-es.org](http://www.iee-es.org)

Le 20 avril 2013, l'Eglise Protestante de Catalogne (Eglise Evangélique/Réformée Espagnole) a eu la joie de consacrer au ministère pastoral Narcís de Batlle Teixidor. Cette célébration a eu lieu dans l'église de la ville de Reus (Tarragona), où il exerce son ministère.

Un nombreux public participa à ce moment de fête, tant de l'Eglise Protestante de Catalogne on a affrété un autocar de Barcelone que des autres communautés de Reus, au point que de nombreuses personnes ont dû assister debout au déroulement de la cérémonie de consécration.

Le pasteur a la charge de la pastorale de l'église de Reus, ainsi que l'aumônerie de la Résidence Betsan. Il aura également différents engagements et responsabilités en Catalogne. La célébration fut présidée par le pasteur Ignacio Simal Camps, président de la Table de l'Eglise Protestante de Catalogne. Le pasteur Joan Medrano apporta la prédication. A la suite de sa consécration, le pasteur Batlle s'adressa aux participants, ainsi que Pilar Lara, représentant le Conseil de l'église de Reus. Le pasteur baptiste Roberto Velerty et Joel Cortés, président de la Commission Permanente de l'Eglise Evangélique/Réformée Espagnole, apportèrent également leur contribution. Cette célébration donna lieu ensuite à moment fraternel autour d'une collation offerte par l'église de Reus.



## Dossier : le cas du pasteur Francisco Manzanos

Vous trouvez ci-dessous une série de textes par ordre chronologique qui vous permettront de retracer le parcours du pasteur Manzanos dans sa revendication d'accéder au droit à la retraite.

### **Le député de la IU (Izquierda Unida) aborde devant le congrès le cas des pasteurs protestants retraités sans droits aux prestations de retraite**

Source : *Actualidad Evangélica*, 2 août 2012

Le député prit l'initiative en faveur du pasteur Francisco Manzanos à la suite de l'émission que la Télévision Espagnole avait consacrée à la sentence du Tribunal Européen des Droits Humains (TEDH) condamnant l'Espagne pour discrimination religieuse. Le Gouvernement avait trente jours pour répondre à cette question (citée plus bas, art. suivant), présentée à la Table du Congrès par Llamanares le 2 août 2012 pour solliciter une réponse écrite sur « le droit aux prestations de retraite des pasteurs protestants et d'autres minorités religieuses. »

Cette émission du programme « Buenas Noticias » avait pour titre : « L'Espagne condamnée pour discrimination religieuse ». Le député a adressé une brève lettre à Mariano Blazquez Burgo, secrétaire exécutif de la FERED (Fédération des Entités Religieuses Evangéliques/Protestantes d'Espagne), pour le tenir au courant de son initiative. Car le TEDH s'était prononcé en faveur du pasteur Manzanos, à qui on a interdit de cotiser à la Sécurité Sociale, comme à tant d'autres pasteurs protestants, sur le seul fait d'être pasteur protestant.

Voici la déclaration du député Llamanares :

*« A la fin de la semaine passée (précédant le 2 août 2012), j'ai eu l'occasion de suivre une émission à la TV Espagnole et d'écouter le secrétaire exécutif de la FERED au moment où il argumentait au sujet des injustices que les entités religieuses évangéliques/protestantes doivent supporter comparativement au traitement qui est réservé à l'Eglise catholique, spécialement à la lumière de la récente sentence du Tribunal Européen de Strasbourg en faveur du pasteur Francisco Manzanos. Pour lui, je viens de présenter au registre du Congrès des Députés une initiative parlementaire que je lui remets jointe à cet écrit...avec le sceau du Registre. Quand j'aurai obtenu une réponse du Gouvernement, sous trente jours, je la lui remettrai afin qu'il en prenne connaissance... »*

GASPAR LLAMANARES TRIGO, MADRID 2 AOÛT 2012

## Manque de volonté politique

Précisément, lors de son intervention dans le cadre du programme TVE, Blazquez se plaignait de ce que, en Espagne, jamais il n'y eut — tant durant les gouvernements socialistes que durant celui du Parti Populaire — « une volonté politique pour donner réponse à cette affaire récurrente et douloureuse qui maintenant a porté les couleurs de l'Espagne devant le Tribunal Européen, la condamnant pour ce qu'il considère être un cas de discrimination grave contre le collectif des pasteurs protestants. Dans le meilleur des cas, nous avons eu seulement de « bonnes paroles ».

Dans son argumentation préliminaire, Llamanares reprends les propos de Blazquez de la manière suivante: « Les successifs gouvernements constitutionnels ont avancé très lentement dans le développement normatif visant à rendre effective la non-discrimination pour motifs de croyances religieuses, la neutralité religieuse des institutions publiques et la séparation effective entre l'Etat et les Eglises, comme cela devrait correspondre à la définition constitutionnelle de l'Espagne comme Etat a-confessionnel ».

Le député Llamanares, qui est aussi le porte-parole du Congrès au sein de la Commission de Justice, rappelle que tant dans la Loi Organique de la Liberté Religieuse, comme dans les accords de coopération signés en 1992, « on a établi des bases qui n'ont pas été concrétisées suffisamment dans des mesures spécifiques pour dépasser la discrimination que subissent les minorités religieuses en regard de l'Eglise catholique. »

Et il poursuit sa réflexion en disant que « malgré les changements sociaux survenus depuis la Constitution Espagnole de 1978, notamment les flux migratoires et la sécularisation du pays, les religions sont toujours classifiées selon des statuts juridiques distincts ». « Il s'ensuit affirme-t-il qu'une réforme en profondeur est nécessaire, avec des mesures législatives, juridiques, fiscales et sociales, dans l'attente d'une réforme constitutionnelle qui garantisse la laïcité de l'Etat défini comme a-confessionnel par la Constitution de 1978 ».

## **Le gouvernement espagnol refuse de reconnaître qu'il y ait eu discrimination religieuse à l'égard des pasteurs retraités**

*Source : Actualidad Evangélica, Madrid 24 octobre 2012*

Le Gouvernement a répondu à la demande présentée par le député de « Izquierda Unida », Gaspar Llamanares, à la Table du Congrès, sur la situation des pasteurs espagnols auxquels on a interdit de cotiser à la Sécurité Sociale au temps du franquisme. Il s'agit d'un texte daté du 20 septembre 2012, mais présenté au

Registre Général du Congrès le 17 octobre, où le Gouvernement répond à la demande que Llamanares avait formulée le 2 août, remettant en cause la sentence du TEDH (Tribunal Européen des Droits Humains) au sujet de « la préten- due situation de discrimination pour motifs religieux », suggérant qu'il pourrait faire recours et que, par conséquent, « il considère qu'il est prématuré de planifier de futures mesures en rapport avec une quelconque autre situation supposée similaire qui puisse exister ».

Voici de quelle manière le député Llamanares avait formulé sa question :

*« Quand et comment le gouvernement espagnol pense-t-il étendre à tous les ministres du culte et à leurs veuves de toutes les minorités religieuses le plein droit à la pension de retraite, tel que l'a reconnu le Tribunal Européen des Droits Humains à Strasbourg dans sa récente sentence en faveur d'un pasteur protestant, dans laquelle l'Espagne se trouve condamnée pour discrimination religieuse comparati- vement aux prêtres catholiques ? »*

Dans les jours suivants devaient se réunir le secrétaire exécutif de la Fédération des Entités Religieuses d'Espagne (FEREDE), Mariano Blasquez, avec le député Gaspar Llamanares, pour analyser en détail le texte de la réponse du Gouvernement.

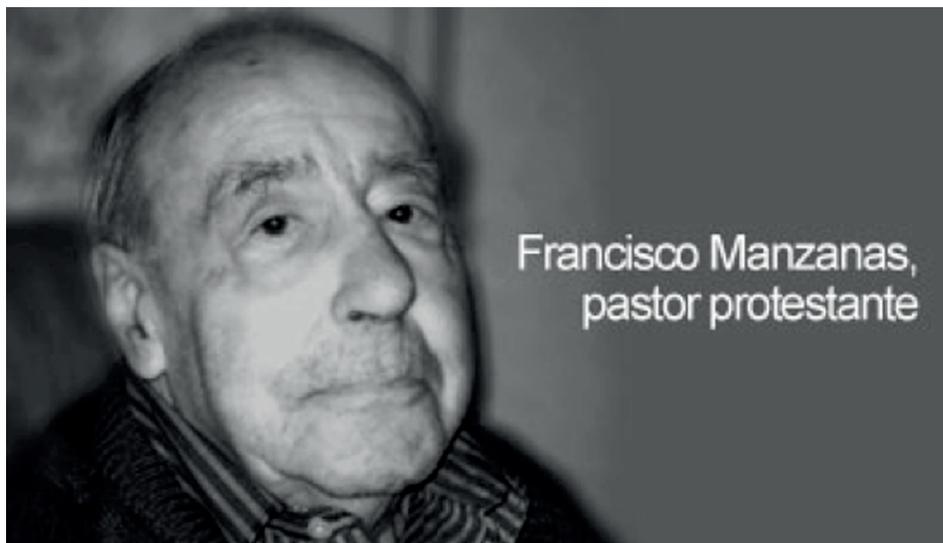
## **Le cas du pasteur Manzanos**

La sentence du TEDH, à laquelle le député Llamanares fit appel, fut rendue publique dès le 3 avril 2012. Elle condamne l'Espagne pour discrimination reli- gieuse à l'égard des pasteurs protestants comparativement aux prêtres espagnols dans la cas du pasteur Francisco Manzanos Martin. Ce pasteur de la IEE, né en 1926 et résidant à Barcelone, présenta une demande à Strasbourg dénonçant la législation espagnole pour avoir traité « de manière différenciée et discrimina- toire » les pasteurs protestants comparativement aux prêtres catholiques, ceux-ci ayant été intégrés bien avant au Régime de la Sécurité Sociale.

Dans sa sentence, le TEDH signale que, avant la promulgation de la Constitution, le royal décret 2398/1977 qui régule la Sécurité Sociale du Clergé intégra de manière immédiate les prêtres catholiques, et seulement 22 ans plus tard les pasteurs protestants, en 1999. Le TEDH indique que le législateur espagnol « a beaucoup tardé à intégrer les pasteurs protestants au régime de la Sécurité Sociale, et qu'il reconnaît leurs droits à recevoir les mêmes prestations que les prêtres catholiques. Dans ce sens, l'erreur révèle que « la différence de traitement entre situations similaires se base uniquement sur des raisons de confession reli- gieuse. »

Le Tribunal de Strasbourg a condamné l'Espagne à indemniser le pasteur Manzanos avec 3000 Euros pour préjudice moral et 6000 Euros pour dépenses

et frais divers, en laissant ouverte la question du dommage matériel. Lorsque la sentence du TEDH fut connue, des représentants de la FEREDE et de l'IEE se rencontrèrent avec le Directeur Général de la Coopération Juridique Internationale et des Relations avec les Confessions, Angel Llorente, qui se montra favorable en vue de trouver une solution qui puisse s'étendre à toutes les confessions. Nonobstant, à la lumière de la réponse du Gouvernement, il convient de se demander si la gestion de cette matière par Llorente donnera lieu à quelques fruits positifs



### **Réunion de la FEREDE avec le député Llamanares**

L'initiative du député Gaspar Llamanares de faire valoir sa demande (citée plus haut) à la Table du Congrès des Députés s'est produite selon son propre témoignage après avoir suivi une émission de la Télévision Espagnole, « Buenas Noticias », consacrée à analyser la sentence du TEDH, émission dans laquelle intervenait le secrétaire exécutif de la FEREDE, Mariano Blazquez.

Après avoir pris connaissance de l'initiative du député Llamanares, la FEREDE se mit en contact avec lui, lui exprimant sa reconnaissance pour l'intérêt qu'il avait démontré dans ce cas. Précisément, une des plaintes que Blazquez avait exprimées dans le programme de télévision était « le manque de sensibilité et de volonté politique » démontré par les Gouvernements successifs de la démocratie pour résoudre une affaire de stricte justice. Dans ce contexte, le geste du député leader de « Izquierda Unida » est à saluer.

Une entrevue a été organisée permettant à Llanamares de rencontrer Mariano Blazquez de la FEREDE, ainsi que Alfredo Abad, pasteur IEE, pour analyser la réponse du Gouvernement à la sentence de Strasbourg et pour aborder une série de questions qui concernent et préoccupent les protestants espagnols

## **Accord entre le Gouvernement espagnol et le pasteur Francisco Manzanos**

*Source : Actualité Evangélique, 7 mars 2013*

Cet accord est le fruit d'une longue bataille juridique qui culmina avec la condamnation de l'Etat espagnol par le TEDH pour discrimination religieuse. La FEREDE a demandé au Gouvernement qu'il édicte une normative pour régulariser les cas similaires sans avoir à passer par les tribunaux. Cet accord établit que l'Etat paiera les arriérés de la pension de retraite au pasteur Francisco Manzanos qui avait dénoncé cette injustice devant le Tribunal Européen pour avoir été discriminé comparativement aux ministres du culte catholique. Le TEDH a validé cet accord, établissant que ses termes sont équitables et respectueux des droits humains.

*«...la Cour (du TEDH) fut informée d'un accord entre le Gouvernement et le demandant, relativement aux sollicitudes exprimées en vertu de l'art. 41 de la Convention. En tenant compte des termes adoptés, l'on considère que l'accord est équitable dans sa nature au sens de l'art. 75/4 du Règlement de la Cour, qu'il s'appuie sur le respect des droits humains définis dans la Convention ou de ses protocoles (art. 37/1 de la Convention et l'art 62/3), et qu'il est reconnu adéquat pour satisfaire à cette disposition... »*

Cela permettra à Manzanos de toucher un montant de 47.734,42 Euros pour arriérés dans la perception de sa pension depuis septembre 2007 à juin 2012, et de toucher par la suite le montant auquel il a normalement droit, soit 763,60 Euros mensuels.

## **Chronologie d'une longue bataille juridique**

Le TEDH considérait dans sa sentence du 3 avril 2012 que l'Espagne avait discriminé l'Eglise Evangélique/Réformée Espagnole (IEE) face à l'Eglise Catholique. Les huit magistrats saisis par cette affaire promulguèrent une sentence à l'unanimité donnant raison au pasteur protestant Francisco Manzanos Martin, de Barcelone, dans une plainte qu'ils reçurent le 26 mars 2010, mais qui avait déjà été déposée en Espagne plus de six mois avant, lorsque l'Institut National de la Sécurité Sociale (INSS) dénia au demandant une pension de 398,44 Euros mensuels. En 2005, les juges des affaires sociales tombèrent d'accord en première

instance en faveur de Manzanas, mais le INSS fit recours contre la sentence. Le Tribunal Supérieur de Justice de Catalogne (TSJC) donna raison à l'organisme et le ministre s'adressa au niveau constitutionnel qui ne tint pas compte du cas par manque de «relevance» constitutionnelle. C'est ainsi que la démarche fut poursuivie jusqu'à Strasbourg.

## **La FEREDE et la IEE exposent le cas à Angel Llorente**

La sentence du TDEH a été promulguée alors que la Xème législature en Espagne avait débuté depuis quatre mois, avec le tout nouveau Gouvernement de Mariano Rajoy, et deux mois avant qu'Angel Llorente, nouveau Directeur de la Coopération Juridique Internationale et des Relations avec les Confessions, reçoive la FEREDE pour traiter expressément de cette affaire. En cette occasion, le secrétaire exécutif de la FEREDE, Mariano Blazquez, se rendit au Ministère de la Justice, accompagné par deux représentants de la IEE Eglise à laquelle le pasteur Manzanas appartient le président Joël Cortès et le pasteur Alfredo Abad, ainsi que l'avocat en charge de l'affaire, Andrés Pérez.

Il convient de rappeler que le problème des pasteurs sans pension de retraite, auxquels on a interdit de cotiser pendant le franquisme (environ 150 de plusieurs dénominations protestantes), a été présenté par la FEREDE à tous les Ministres de la Justice dans les dernières quinze années. Le dernier, précisément, a été Alberto Ruiz-Gallardon, avec lequel la FEREDE a eu une première entrevue officielle le 19 février 2013.

## **Application de la sentence**

Consulté par «*Actualidad Evangélica*», le sous-directeur des Relations avec les Confessions, Ricardo Garcia, considère que l'accord obtenu entre les deux parties est la forme dans laquelle le Gouvernement donne accomplissement de la condamnation contre l'Etat Espagnol par le TEDH en référence à ce cas.

## **Que va-t-il se passer avec les autres cas ?**

Dans la réunion de la Commission plénière de la FEREDE, le 6 mars 2013, le secrétaire exécutif, Mariano Blazquez consulté sur la question de savoir comment le cas Manzanas pourra affecter les autres cas a indiqué que lors de la rencontre avec le Ministre de la Justice, Alberto Ruiz-Gallardon, la FEREDE a demandé que le Gouvernement édicte une normative, par le biais d'un décret royal, dans lequel les conditions pour régulariser ces situations soient établies sans avoir à passer par les tribunaux. Le ministre se montra disposé à étudier la question en vue de chercher une solution.

# Asile et immigration en Europe: responsabilités et engagements

Paris, 1er-2 février 2013

Contribution du pasteur Alfredo Abad Heras

Je tiens d'abord à remercier pour l'invitation que la Fédération d'Entraide Protestante nous a adressée en vue de présenter la situation en Espagne des personnes migrantes et des réfugiés. Notre histoire à propos de l'asile, au cours de ces deux derniers siècles, est étroitement liée aux débuts de la définition de la protection internationale en Europe, avant même la Convention de Genève, avec l'accueil des réfugiés protestants espagnols et ensuite des républicains, au début du XXème siècle, en particulier avec le travail remarquable du pasteur Delpech. Que l'on pense également à la coopération de la CIMADE avec la CEAR et le travail effectué ensemble au sein de MIGREUROP, à la fin du XXème siècle et au début du XXIème.

Je vous parle à partir de mon expérience, comme secrétaire général de la CEAR (Commission Espagnole d'Aide aux Réfugiés) durant les années 2008 – 2011, mais aussi comme pasteur d'une Eglise européenne avec un fort souci à l'égard de la dérive de la protection internationale et du respect des droits de l'homme. Cette protection et ces droits semblent malheureusement aller vers une perte de leur caractère essentiel, inaliénable et universel.

Ma présentation fera état de l'asile en Espagne, de l'évolution de la migration et de l'intégration pour aborder ensuite les propositions et signaler le principal danger face aux défis actuels pour l'Europe.

## **1.L'Espagne est un des derniers pays en Europe à avoir statué sur l'asile**

Notre législation a intégré tardivement les directives européennes de 2003 et 2005 avec une loi de 2009, mais encore aujourd'hui le règlement n'est pas au point. Le processus a signifié une réduction importante des garanties, comme la perte de la voie diplomatique pour la présentation des demandes d'asile et du droit de suspension des procédures d'expulsion à la frontière, en cas de la déclaration de l'UNHCR d'un danger grave dans le pays d'origine.

La politique de fermeture des frontières pour combattre l'immigration irrégulière a contaminé la gestion du droit d'asile du binôme: «control/sécurité», face au fondement de la protection des réfugiés: «solidarité/responsabilité». Les élé-

ments de cette politique sont l'harmonisation des visas, les accords bilatéraux avec des pays nord et de l'Ouest-africain et le control européen du FRONTEX. Cette combinaison a pour effet l'externalisation des frontières sans que la défense des droits de l'homme dans l'agir du gouvernement espagnol réponde aux standards européens. Bien au contraire, cela soumet les requérants d'asile, qui cherchent à rejoindre l'Espagne, aux garanties limitées des pays du nord et de l'Ouest-africain. Une des conséquences est la limitation de la libre circulation entre pays africains et autres, mais encore plus grave est la croissance des risques et donc l'augmentation du nombre des morts à la frontière sud de l'Europe. Evidement il ne s'agit pas d'une politique seulement espagnole, mais les conséquences pour le droit d'asile en Espagne sont dramatiques.

Tandis qu'en 2011 en France se sont présentées 56.000 demandes, en Espagne seulement 3.414 dont 326 seulement ont conduit au statut de réfugié. Parmi les alternatives possibles il y a le remplacement. En Espagne pour l'année 2013, seules 30 personnes ont obtenu le remplacement, sans mentionner le fait que pour certaines autorités espagnoles les fonds européens pour le remplacement devraient s'employer aussi pour la «relocalisation», c'est-à-dire pour déplacer des réfugiés entre pays européens et pour renforcer la «solidarité» entre eux. Il est très nécessaire de faire allusion ici à la campagne de la CEME (Commission des Eglises auprès des Migrants en Europe) visant à aboutir pour l'année 2020 à un engagement européen en vue de mettre en place 20.000 replacements de réfugiés. A titre de comparaison, la participation espagnole ne serait même symbolique par rapport à un tel engagement.

Concernant la participation espagnole en matière de politique d'asile, il est significatif que le droit d'asile devient un concept «zombie», en référence à la réflexion du professeur Ulrich Beck. Avec cette pratique réductrice de la protection internationale, et l'obsession pour le control et la sécurité, le droit d'asile devient un mort vivant, une notion juridique vide.

## **2. Immigration et droits humains**

En ce qui concerne l'histoire récente de la migration en Espagne, on peut dire qu'il s'agit d'une réussite en matière d'intégration pendant les années de la croissance exponentielle, entre 2000 au 2008 où la population migrante en Espagne a augmenté de 4 millions de personnes. Cela représente une augmentation de 10 points en pourcentage jusqu'à rattraper les niveaux des 27 pays e l'Union européenne. Cependant, au lieu d'apprécier ce phénomène, lié a la croissance économique, de manière positive, le regard a été au contraire celui du soupçon et de la peur avec pour conséquence la criminalisation des migrants et la menace de leur expulsion.

Le durcissement de la politique migratoire en Espagne a amené le renforcement d'un sentiment de rejet dans la population qui sera difficile à changer. Les détentions sélectives à caractère raciste, dénoncées par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, les conditions déplorables des Centres d'Internement d'Etrangers sont des signes flagrants d'une perte du caractère inaliénable et universel de la dignité humaine.

Tous les efforts d'intégration, ci-dessus mentionnés, ont disparu avec la crise économique et financière. Le retour massif de l'exclusion des personnes en situation irrégulière des droits permettant d'avoir accès aux soins médicaux s'apparente à la deshumanisation de la politique sociale toute entière. Les personnes les plus affectées par le nouveau contexte économique sont celles qui avaient des projets migratoires déjà consolidés, le chômage atteignant le taux de 34% parmi les migrants face à presque 25% pour le reste de la population.

Dans cette vision des choses, le problème le plus grave est celui de la normalisation de « l'état d'exception » face à « l'état de droit » dont la vocation est universelle. Pour citer encore Javier de Lucas, le professeur en philosophie du droit qui se réfère à D. Lochak pour signaler cette substitution de l'état de droit par l'état d'exception, il est notoire que cette posture qui réduit les droits des migrants à la portion congrue « enferme les migrants dans le cercle vicieux de l'invisibilité et l'inégalité » (Javier de Lucas).

### **3. Changement de regard pour être sauvés ensemble.**

Je pourrais résumer la critique à l'endroit de la politique d'asile et de la gestion du phénomène migratoire menés en Espagne par l'illustration du film Titanic. A un certain moment du film, lorsque l'espace dans les bateaux de sauvetage s'avère insuffisant pour évacuer tous les passagers, l'ordre est donné de fermer à clé les portes qui permettent aux passagers de troisième classe d'avoir accès à la sortie. L'objectif pour les autres, privilégiés, est de pouvoir s'échapper « avec des standards de commodité et d'espace » même si cela coûte beaucoup trop des vies. Le prix à payer est la deshumanisation, le prix de n'importe quelle restriction de l'universalité et du caractère inaliénable des droits et de la dignité ; c'est la perte de la nature même de tout droit humain.

Nous avons besoin d'un travail d'ensemble dans les politiques européennes, qui seront le terrain de jeu pour tous nos pays dans le présent comme dans le futur, pour un regard différent sur le phénomène migratoire et le refuge, acceptant son caractère structurel et propre à la globalisation. Ce travail fait face à un défi particulier dans la jurisprudence européenne en faveur des droits de l'homme et du citoyen, sans exclusion et favorisant l'accès au territoire européen pour les victimes des persécutions et à une voie digne de citoyenneté pour les migrants.

Nous avons besoin de revaloriser la dignité et de fortifier l'humanisation de la participation aux droits politiques des migrants pour que notre démocratie soit digne d'un tel nom, pour que l'Europe joue son rôle de défenseur des droits de l'homme, rôle reconnu par le récent prix Nobel de la paix. Le manque de reconnaissance de l'autre signifie la soumission à la barbarie (Todorov), et donc le retour aux totalitarismes qui ferment à clé la possibilité d'une vie digne, d'une bonne vie, pour tous et toutes en liberté, égalité et fraternité.

Finalement, j'aimerais mettre en évidence la campagne du CEME, 2020/20.000, des déplacements en Europe, pour appuyer l'effort démesuré que les pays frontaliers doivent fournir lorsqu'ils sont confrontés aux situations de conflits. Ces pays endossent le 80% de la responsabilité du refuge face à la réduction progressive de l'accueil et de la responsabilité dans les pays plus installés dans les standards de commodité et d'espace.

ALFREDO ABAD HERAS, PASTEUR PROTESTANT

# Les chrétiens socialistes réfléchissent sur l'apport que l'Évangile peut donner à la rénovation idéologique du socialisme face à la crise

Source : *Actualité protestante, Madrid, 25 avril 2013*

Le Forum « Jeter des ponts » (TPM) de Madrid a mis sur pied une table ronde au titre de « L'idéologie comme pari pour l'égalité et le bien être », avec la participation distinguée du député PSOE (Parti Socialiste Espagnol) de l'Assemblée de Madrid, Antonio Miguel Carmona, et du théologien José Laguna, le coordinateur du Forum TPM, Juan Carlos Gonzales, ayant la tâche de modérateur.

Une cinquantaine de participants se sont rendus jusqu'à la Paroisse de Santo Tomas de Villanueva, dans le quartier madrilène de Palomeras, pour participer à cet événement, une des quatre rencontres qu'organise le Forum TPM, organisme lié au Groupe Fédéral « Chrétiens socialistes » (PSOE), qui réunit des chrétiens, majoritairement catholiques, bien que des protestants y participent également, souhaitant contribuer à « jeter des ponts » entre chrétiens et socialisme.

« Nous espérons vous encourager à signifier la dimension publique et culturelle, inséparable de la foi chrétienne », met en avant un feuillet informatif du Forum. « Il peut en résulter une contribution très valable dans l'ordre la rénovation des racines morales du socialisme ».

## L'importance du fond idéologique

Réfléchir sur cet apport à partir des principes et valeurs de l'Évangile peut donner lieu de la part des chrétiens socialistes à une contribution dans le cadre du débat d'idées, incontournable dans la conjoncture de crise actuelle pour affronter les grands défis du XXIème siècle, ce qui est un des objectifs de base du Forum TPM, comme ce fut le cas dans cette rencontre. La conviction selon laquelle, pour préserver les acquis socialistes et avancer dans l'égalité et le bien être, il s'agit de « gagner la bataille idéologique », est une des prémisses de base qui ont guidé les conférences et les contributions des participants.

« Il n'y a pas de pensée qui, en son fond, ne soit idéologique », a commencé par dire le théologien J. Laguna, qui a consacré sa contribution, prenant appui sur quelques textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, à la démonstration de la radicalité du message de Jésus, résumée dans une de ses plus « scandaleuses » déclarations : « Les derniers seront les premiers ». « Que les derniers marquent le rythme du progrès est un concept opposé à la culture ambiante », souligna

J. Laguna, se reconnaissant confronté au défi d'un Evangile qui, « ayant une importante charge utopique, nous met en demeure de nous y inspirer et de nous rappeler, entre autres, que toute souffrance est au dessus de la loi ».

## **Douloureuse inégalité en Espagne**

Dans la même ligne intervint A. M. Carmona, catholique, professeur d'économie et politicien socialiste, député à l'Assemblée de Madrid, qui dénonça la situation de paupérisation et d'énorme inégalité en Espagne. « L'Espagne fait partie des quatre nations qui connaissent la majeure inégalité de l'Union Européenne », déclara-t-il, en donnant une indication concluante: « Le 0,5% de la population la plus riche accumule la même richesse que le 50% de la population la plus pauvre ».

A partir de sa vision globale et sa vocation chrétienne, mais aussi comme politicien et économiste, Carmona défendit que, vu l'importance de l'exercice individuel des « vertus théologiques » (foi, espérance, charité), « l'attitude solidaire individuelle n'est pas suffisante pour en finir avec les grandes inégalités, qui ont aussi une dimension mondiale. Nous avons besoin de l'action des pouvoirs publics afin qu'ils placent l'être humain au centre de l'économie et non l'inverse ».

## **Nécessaire auto-critique**

Parmi les contributions des invités, le modérateur ouvrit le débat à la participation des participants, lesquels se sont manifestés par une succession d'intéressantes questions et interventions, dont beaucoup coïncidèrent pour relever la nécessité d'un honnête « exercice d'auto-critique » au sein du parti socialiste (PSOE), et pour se regarder dans le miroir des « racines historiques » afin d'être à nouveau un parti de progrès avec des alternatives pour orienter l'Espagne et l'Europe vers la sortie de la crise.

Parmi les personnes présentes, on pouvait rencontrer le coordinateur national du Groupe Fédéral « Chrétiens socialistes », Carlos Garcia Andoin, de passage à Madrid (résidant à Bilbao) pour ses engagements au sein du PSOE qui, comme on le sait, se trouve immergé actuellement dans ses sessions internes pour prendre en considération les idées et les contributions de ses bases, en vue de la « Conférence politique 2013 du PSOE » qui se tiendra au mois d'octobre. Parmi ces idées et contributions figureront également celles des chrétiens socialistes.

# Sauvons l'hospitalité

Des organisations de tout le pays lancent la campagne « Sauvons l'hospitalité » contre la criminalisation de la solidarité

Source: « *Cristianismo Protestante* », 18 février 2013

Sauvons l'hospitalité ([www.salvemolahospitalidad.org](http://www.salvemolahospitalidad.org))! dix huit entités sociales de tout le pays ont mis sur pied l'initiative qui centralise les actions qui rejettent la poursuite pénale de l'aide humanitaire et solidaire auprès des personnes en situation administrative irrégulière, poursuite qui serait rendue possible à partir de l'avant-projet dans la réforme du Code Pénal promue par le Gouvernement,. L'assistance humanitaire et la solidarité ne peuvent être poursuivies en aucun cas quand elles sont inspirées par l'hospitalité et l'altruisme.

Dans sa conception, l'article 318bis du Code Pénal espagnol fut défini comme garant de la protection des personnes affectées par certaines activités dérivées des flux migratoires, comme la traite des être humains ou le trafic des immigrants. Cependant, avec la modification dudit article que prétend mener à bien le Gouvernement, agir de manière humanitaire peut s'apparenter à une cause de poursuites (ou de non poursuite), en fonction du critère du Ministère publique.

On va ainsi mettre en comparaison ces personnes qui exercent une activité lucrative, en exploitant des collectifs en risque d'exclusion (actions qu'évidemment nous condamnons pleinement), avec ceux qui mènent à bien des actes de solidarité auprès des personnes en situation administrative irrégulière. La conséquence en est grave : dans la procédure, si l'autorité décide de mettre en accusation ceux agissent par solidarité, même si leurs motivations altruistes concourent à l'action solidaire, ce sera très difficile d'obtenir une résolution judiciaire qui leur soit favorable. L'avant-projet du Code Pénal est clair et laisse dans les mains du Ministère publique la compétence d'accuser ou non.

Pour ces motifs, toutes les associations qui lancent cette campagne demandent la rectification de la réforme du Code Pénal. Pour se faire, elles ont mis en route une série d'actions qui puissent servir d'impulsions à celles qui ont été initiées par la plateforme « Sauvons l'hospitalité » et pour recueillir des signatures à travers d'un site internet ([change.org](http://change.org)). La première de ces actions a été la création d'un site internet (mentionné plus), pour mettre à disposition des citoyens et des organisations intéressées divers matériels et documents qu'ils peuvent consulter et utiliser s'ils souhaitent s'unir au mouvement qui demande la modification de la rédaction proposée de l'art. 318bis dans l'avant-projet du Code Pénal que le Gouvernement est en train d'élaborer.

Pour mener à terme l'objectif de cette campagne, les organisations concernées ont décidé de promouvoir dans tout l'Etat, en association avec toutes les personnes et organisations sociales qui souhaitent adhérer à la campagne, Motions institutionnelles et Municipalités, Députations et gouvernements Régionaux, la démonstration de la nécessité de modifier la rédaction de cet article. Ces Motions ont déjà été approuvées par des Municipalités comme celles de Malaga ou Vélez-Malaga qui appuient diverses instances et entités sociales. Le document de la motion est à disposition de toutes les personnes et organisations qui veulent impulser son approbation des Municipalités de toute l'Espagne. Dans ce sens, on a mis en oeuvre la dénommée « carte et galerie » de la solidarité où peuvent figurer les Municipalités qui décident de se joindre au mouvement pour approuver le texte.

Sur le site internet qui a été construit à cet effet, sont offertes en plus diverses contributions sur le thème, comme du matériel pour appuyer la campagne et chercher des nouveaux soutiens: panneaux, drapeaux, documents, insignes et images pouvant être utilisés sur Facebook, etc. Ainsi donc ce site internet publiera diverses informations, des comptes rendus d'événements et d'activités qui seront réalisés au fil de la campagne « Sauvons l'hospitalité ».

Nous encourageons toutes personnes à s'unir dans cette campagne en vue de promouvoir un modèle de tissu relationnel basé sur la diversité et l'interculturalité et qui mette en valeur de manière claire les valeurs de convivialité et de solidarité avec tous ceux qui vivent dans notre proximité.

# Marie sous le regard d'une femme protestante

Source: *Lupa protestante*, 18 janvier 2013

Il est possible que Marie de Nazareth plus connue dans notre culture méditerranéenne comme la Vierge Marie ou la Mère de Dieu ait été une des femmes les plus maltraitées et incomprises de l'histoire de l'Eglise. Vierge et mère en même temps, chose absolument invraisemblable, qui a été utilisée comme une justification des désirs les plus occultes des hommes et comme un alibi pour réprimer, dominer et contrôler le corps et la sexualité des femmes.



Le témoignage des quatre évangiles pourrait nous conduire à comprendre le personnage de Marie tel que l'histoire de l'Eglise nous l'a transmis ; il est sûr que nous pourrions trouver certains détails qui viennent contredire une tradition qui a voulu nous faire croire que notre corps et notre sexualité doivent répondre aux idéaux monstrueux d'une femme inexistante, non pas dans le sens historique, c'est clair, mais plutôt dans l'aspect symbolique.

Marie, victime des traditions et des conventions d'une religion et d'une culture basées sur l'honneur et la dignité, a dû se confronter, en étant presque une enfant, à une grossesse non désirée, mettant en danger la réputation de sa famille et, ce qui est plus grave, sa propre vie.

Je crois que la tradition chrétienne a trop édulcoré l'histoire de Marie de Nazareth. Cette tradition n'a eu aucune sensibilité à l'égard d'une enfant enceinte confrontée au poids des conventions qui l'entouraient. On nous l'a montrée comme si elle eût été une déesse, au-delà du bien et du mal, étrangère à toute erreur, tout malheur, toute misère qui, pourtant est le lot de tout être humain.

A mon avis, Marie de Nazareth a souffert des contradictions et des excès du système patriarcal ; elle a expérimenté dans sa propre chair et dans sa propre histoire ce que Ayaan Hirsi Ali appelle « la cage de la virginité », tout d’abord dans son contexte religieux et ensuite dans la tradition de l’Eglise qui a nié à son endroit ce qui est le plus important pour une personne : son humanité.

J’aime à penser, et c’est ainsi que je crois, que la tradition protestante a rendu à Marie de Nazareth son droit d’être humaine : elle n’est pas la Mère de Dieu ; elle fut la mère de Jésus de Nazareth, une femme qui pensait comme une femme, qui aimait comme une femme, qui souffrait et qui se préoccupait pour ses fils et filles, qui avait une compréhension très particulière, adéquate et perspicace de Dieu, tel que le « Magnificat » en donne un reflet : « Il est intervenu de toute la force de son bras ; il a dispersé les hommes à la pensée orgueilleuse ; il a rejeté les puissants à bas leurs trônes et il a élevé les humbles ; les affamés, il les a comblés de biens et les riches, il les a renvoyés les mains vides » (Luc 1 : 51-53).

Reste son exemple pour nous tous et toutes comme témoignage de la béatitude de Dieu envers les personnes qui décident de donner suite à sa volonté sans se renier elles-mêmes.

JOANA ORTEGA RAYA

DIRECTRICE DE « LUPA PROTESTANTE »  
DIPLOMÉE EN THÉOLOGIE (SETECA), EN PHILOSOPHIE ET SCIENCES DE L’ÉDUCATION,  
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET DÉTENTRICE D’UN MASTER EN DIFFÉRENCIATION SEXUELLE  
(UNIVERSITÉ DE BARCELONE)  
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE, D’ÉTUDES BIBLIQUES ET DE GREC  
DANS UNE INSTITUTION PROTESTANTE DE CATALOGNE  
MEMBRE DE L’ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE (PROTESTANTE) DE CATALOGNE

# Préparons-nous à croître

Présentation de Pedro Zamora au Synode 2011 de la IEE.

## « *Le Seigneur augmentera sa bénédiction sur vous* » (Psaume 115: 14)

...Suite des numéros précédents de l'EdM.

### 7. Conclusion

J'ai défendu un caractère théologico-spirituel marqué pour l'Eglise et, en conséquence, j'ai apporté une contribution écrite et orale de tonalité théologico-spirituelle. Dans l'intention d'accentuer l'importance et l'urgence de revitaliser ce caractère, même si mes propos ont pu paraître parfois plus techniques que le nécessaire. Mais il m'apparaissait important de recourir à certains concepts théologiques classiques comme aux aspects historiques qui doivent être connus parce qu'ils font partie de notre manière d'être, même quand nous ne les connaissons pas. Je crois que si nous nous accordions plus de temps pour mieux connaître notre théologie classique et notre histoire (et je ne parle pas seulement d'une « ecclesiola » nommée IEE), cela nous conduirait à la contemplation de l'œuvre de Dieu réalisée au long de l'histoire, découvrant ainsi qu'Il n'a jamais cessé d'opérer en elle, ainsi que dans son Eglise. Par conséquent, nous découvririons combien a crû l'œuvre de Dieu au milieu de l'histoire, contre la vision fataliste de ceux qui croient que tout va de mal en pis jusqu'au désastre final, comme si l'œuvre de Dieu allait être battue.

Dans cette contemplation de la croissance de l'œuvre de Dieu peut s'enraciner notre propre croissance comme Eglise et comme croyants. D'autre part, cette vision nous ferait abandonner un activisme absurde qui bouge beaucoup sans arriver nulle part mais en laissant beaucoup au bord du chemin parce qu'il naît du manque de repos requis pour consacrer du temps à la réflexion sur le lieu d'où nous venons et le lieu vers lequel nous allons. C'est-à-dire, cette vision confiante nous ferait abandonner les poids qui nous empêchent de croître. Puisse le Seigneur entendre nos désirs les plus profonds et sincères, bien au-delà de notre capacité de pouvoir les exprimer, et insuffler une vie nouvelle à son Eglise, comprenant notre « ecclesiola », la IEE (Iglesia Evangelica Española).

## 8. Clés d'interprétations pour les groupes synodaux

### 8.1. Lectures à éviter

L'exposé a été délibérément théologique, défendant le renouveau spirituel comme unique forme de croissance de l'Eglise, entendant par là une revitalisation de l'Eglise en général et de la IEE en particulier. Il serait facile de l'interpréter selon les trois voies que je préconise pas, à savoir :

- Le « quiétisme », pour lequel le croyant et l'Eglise s'accommodent simplement de la réalité « jusqu'à ce que Dieu veuille », alors qu'ils la critiquent théoriquement (à la manière d'une « théologie de balcon »), oubliant que Dieu opère ici et maintenant (« Le Royaume de Dieu est proche »), qu'on le perçoive ou pas.
- Le « spiritualisme », qui consiste à identifier une batterie de signes ou d'actions plus ou moins périphériques et plus ou moins internes et externes, en les associant à l'action de l'Esprit. Pour le dire d'une manière crue, on confond l'action de l'Esprit avec n'importe quoi. La grande attractivité du spiritualisme est qu'il est facile à réaliser et qu'il séduit l'âme.
- « L'intellectualisme », pour lequel la théologie se transforme en discours élevé qui à peine s'incarne dans la réalité de la vie et de l'Eglise. Contre cela, il faut rappeler que « la Parole » dans les Ecritures est toujours « incarnée ».

Dans le but de débattre de mon texte pour en relever des conclusions qui puissent servir de direction claire pour la vie et l'action de notre Eglise, il convient d'éviter des propositions conduisant à ces « ismes ».

### 8.2. Explications insuffisantes à éviter également

La IEE depuis des années cherche à rencontrer son être propre dans sa mission (je me réfère à la IEE comme telle, et non à chacune des église particulières, où il y a variété de situations). Il convient de rappeler le projet de « Mission intérieure » et celui plus récent de NEPIM (Notre stratégie pour une Eglise en mission). Cependant, ni ceux-ci ni d'autres projets ne parviennent à faire des racines afin que les fruits germent avec force. Précédemment, des explications variées ont surgi à partir de positionnements personnels très typiques, motivées par des convictions théologico-idéologiques qui répondent également à des typologies plus ou moins stables dans l'histoire de l'Eglise. Ainsi, nous sommes confrontés à ceux qui pensent que le manque d'impulsion missionnaire et de renouveau de la IEE n'a rien à voir avec les plans ou les projets en soi, sinon avec la fidélité des origines. Il existe des membres de la IEE qui sont convaincus que la IEE s'est éloignée de ses origines évangéliques, et que là réside l'explication de sa situation.

Ils regardent, à mon sens, d'une manière non-critique d'autres églises évangéliques comme modèles, mais ils fustigent la IEE en croyant qu'elle devrait entrer dans cet « évangélisme générique » et ne pas se démarquer de lui. D'autres visent les pasteurs ainsi que les organes de direction, particulièrement la Commission Permanente. Certains croient également qu'il existe un problème de dispersion au sein du corps pastoral actuel, et pour beaucoup la Commission Permanente est un organe éloigné des réalités des églises locales. D'autres encore pensent que la IEE est entrée dans l'orbite du traditionalisme (« la foi morte des vivants »), en sortant de l'orbite de la tradition (« la foi vive des morts »), de telle manière que la forme et la structure de l'Église, et donc son contrôle, ont pris plus de relevance que le fait d'être une Église vivante. Je laisse de côté d'autres explications. En tous cas, toutes ces « postures typiques » sont alimentées par des « typologies théologico-idéologiques », qui sont en réalité les convictions les plus profondes que nous avons tous et que nous devons avoir comme signe de notre engagement chrétien.

Mais non plus les « positions typiques » et les « typologies théologico-idéologiques » respectives qui les sous-tendent ne sont une explication suffisante de l'état souffrant d'une Église. Bien que ces explications/imputations puissent contenir une part de vérité, elles sont clairement insuffisantes, tant séparément que prises toutes ensemble. Chacune d'elles a son soutien subjectif : la prédilection théologico-idéologique de chacun ; et c'est bien pourquoi chacun de nous doit acquiescer un compromis également idéologico-théologique. Mais l'action de l'Esprit ne peut restée réduite, ni restée pleinement identifiée avec une seule position idéologique déterminée. A cet égard, il faut toujours garder en mémoire que l'histoire de l'Église est pleine de vrais martyres (témoins exécutés) du Christ appartenant au spectre théologico-idéologique le plus ample. Pour autant, je crois que quand il s'agit de débattre, si tant est que l'on accepte l'esprit de la présentation, cela doit se faire en partant des — et en même temps en les transcendant — positionnements personnels et leurs fondements théologico-idéologiques. C'est-à-dire que cela doit se faire dans un esprit de prière, comme dans une attitude de discernement et en attendant l'impulse vital et illuminateur du propre Esprit.

PROF. PEDRO ZAMORA  
TRAD : FAUSTO BERTO

# Comment expliquer la nostalgie ?

Source : « *Cristianismo Protestante* », 4 juin 2013

Je viens d'assister à une conférence du professeur Juan Martin Velasco, un des théologiens les plus reconnus sur des thèmes de spiritualité et de phénoménologie de la religion. Le plus exquis a été pour les participants d'être placés face à la perspective de sa propre expérience de Dieu, car très souvent il est plus facile de faire de la théologie à partir d'un quelconque autre support, spécialement de ceux qui relève de l'érudition, mais en faire à partir de l'expérience personnelle de la foi a été un luxe venant d'un éminent professeur retraité de presque 80 ans.

Au début de sa contribution il a utilisé une référence qui a suscité mon attention, selon Cioran, philosophe romain : « Il n'existe aucun instant dans lequel je n'ai eu conscience d'être à l'extérieur du paradis. Je ne saurais passer un « temps » dans le Paradis, ne serait-ce qu'un jour. Comment expliquer alors la nostalgie que j'en ai ? Je ne l'explique pas, elle vit en moi depuis toujours, elle était en moi avant moi. » Pour Martin Velasco, cette citation reflète très bien que nous sommes habités par le désir du divin, alors que nous sommes dans une époque où nous ressentons comme une « éclipse de Dieu », selon l'expression de Martin Biber. Il s'agit du titre de son livre qui se réfère à ce que la Parole de Dieu doit supporter de plus lourd, la Parole la plus éprouvée, utilisée.

Je me suis rappelé d'une réflexion de la Conférence des Femmes de la Fédération des Eglises Protestantes de Suisse qui, réunies pour s'entretenir de spiritualité, reprenaient les paroles de la pasteur Brigitte Becker, de Zürich, disant que la spiritualité est directement liée avec ce que nous cherchons fondamentalement, avec ce que désirons vivre : **« La nostalgie est le moteur qui nous pousse vers la recherche de la spiritualité. »**

Cette coïncidence m'a motivé à consulter certains de ces auteurs avec plus de profondeur, parce que je crois que la question sur le fondement de notre spiritualité et de savoir comment mieux la vivre est très présente dans nos communautés protestantes. Le professeur vétéran vint à conclure sa conférence en affirmant la nécessité de reconnaître dans cette nostalgie une « présence », qui n'est pas tant là pour « être vue, sinon qu'elle est celle qui découvre en nous la capacité d'être vue. » Je me reconnais beaucoup dans cette expression, identifiant la grâce de Dieu avec ce mouvement qui opère en moi ce qu'en réalité je suis en train de chercher, et qui n'est pas contemplatif, mais actif.

C'est pourquoi la notion de la nostalgie chez ces deux auteurs, pasteur et théologien, n'est pas réductible à la mélancolie, sinon qu'elle porte en soi le désir qui

me motive. La pasteure Becker signale que la caractéristique de la spiritualité est de « *supporter l'ambivalence entre la recherche et le fait de rester dans le monde* » provisoire ». Le professeur Martin Velasco relève que les êtres humains sont des indices de Dieu et que la tâche de la spiritualité est la reconnaissance de ces indices en nous et dans la réalité.

Comprise de cette manière, à l'aide de ces deux références, la spiritualité ne comprend pas une série de pratiques méditatives, mais plutôt une soif, une faim ; il ne s'agit pas de compenser nos excès et nos tensions, mais bien plutôt de s'ouvrir aux autres en renforçant la lucidité et la responsabilité qui véhiculent clairement le fait de prendre soin de soi et des autres, car c'est en cela que réside la rencontre avec Dieu. Il ne s'agit pas d'une vision, sinon de la nécessité même de regarder et de voir. Indubitablement cet exercice requière des pratiques renouvelées de la célébration, des temps de silence, des temps de rencontre, rien de plus éloigné des rêveries et de l'autosuggestion, rien de plus éloigné de la méditation stérile ou de la « gymnastique ésotérique ». Comme dans le cas des mystiques, la spiritualité chrétienne est immersion dans la réalité pour sa transformation qui fait ses premiers pas et balbutiements dans nos propres personnes.

Nous cherchons et nous trouvons, peut-être parce que le chemin est suffisant quand il est orienté et lucide, motivé et soutenu, bien qu'il puisse passer par de multiples étapes entre ombres et lumières, mais déjà « habitées par une présence » (Velasco) qui ne cesse de nous interroger, de nous rencontrer, dans les joies et les peines de notre rencontre auprès des autres.

ALFREDO ABAD

PASTEUR ET THÉOLOGIEN

1<sup>ER</sup> SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION PERMANENTE

EGLISE ÉVANGÉLIQUE/RÉFORMÉE ESPAGNOLE

## « Credo (...) Ecclesiam », une réflexion

Source: « *Cristianismo Protestante* », 3 avril 2013

Assurément, certains étudiants récents du SEUT (Séminaire Évangélique/Réformé Uni de Théologie) se rappellent des cours relatifs aux « *Credos primitifs. Ses contenus et significations* ». Une des questions que nous abordions dans ces cours était celle de savoir comment comprendre la formulation du Credo dans son 3ème article: « *Creo (...) Iglesia...* ». Justement ces derniers jours nous sommes revenus à cette formule « *Creo (...) Ecclesiam...* » dans le forum hebdomadaire de l'actuelle étude online. Je me rends compte que les débats que nous avons jadis dans les classes résidentielles coïncident avec ceux d'aujourd'hui. Il y a des commentaires à caractères divers. Alors que certains considèrent, certes, que l'Eglise est davantage que la somme des ses parties (communautés locales), d'autres défendent qu'il n'y a pas de mystère supplémentaire — avec une certaine crainte de glisser vers une conception catholicisante — sinon que l'Eglise n'est pas plus que ce groupe de personnes qui se réunissent le dimanche pour célébrer le culte dans un lieu concret et à un moment déterminé. Le débat que mes étudiants ont entretenu m'a donné à penser. Pourquoi, alors que la conscience collective chrétienne des premiers siècle est parvenue à formuler sans hésitations sa « *foi en l'Eglise* » (le « en » n'apparaît pas dans toutes les sources), il nous apparaît aujourd'hui qu'il nous en coûte de déclarer avec une conviction franche et pleine: « *Credo (...) Ecclesiam...* »? Est-il possible qu'ici nous ne touchions pas un des symptômes, sinon une des causes, de notre actuelle crise ecclésiale? Nous allons chercher un autre angle d'attaque pour donner suite à notre réflexion sur cette question.

En relation avec ma recherche sur Uegen Biser, je suis en train de lire ces jours son livre sur la « liberté », livre qui a pour titre: « *Provocations de la liberté* ». Face à la difficulté d'aborder un thème si galvaudé et stéréotypé comme celui de la « liberté », Biser établit une comparaison avec le concept de la « sagesse » dans l'Ancien Testament. Analysant les caractéristiques de la « sagesse » dans le livre des Proverbes, deux aspects sautent aux yeux: d'un côté la sagesse — qui apparaît personnifiée par l'image de la femme — est un sujet qui défend sa propre cause. La sagesse n'est pas un thème que l'on pourrait traiter, pour le mettre de côté et le reprendre quand on veut. La sagesse même se présente quand et comment elle veut, elle appelle, invite et insiste. Elle est provocatrice et tente de convaincre, avec les habilités séductrices propres à la femme, ceux qui passent devant elle. Surtout, la sagesse est sujet et non objet. D'un autre côté, une fois que quelqu'un commence à acquérir la sagesse, il ne peut jamais en être rassasié.

Plus on possède de sagesse, plus on la désire et on le recherche. Jamais on ne peut la posséder de telle manière à parvenir à une totale plénitude, sans continuer à développer de l'intérêt ou à considérer sa cause comme pertinente. En partant de cette similarité, Biser établit une comparaison avec la « liberté ». Qu'est-ce qui nous provoque face à la liberté ? La liberté même ! La liberté apparaît également comme un sujet qui défend sa propre cause ; à l'égal de celui de la sagesse, il n'est pas possible d'épuiser le thème de la liberté. Il n'est pas possible de croiser les bras en pensant que nous la possédons. La liberté est bien plutôt une promesse qu'une possession, elle est davantage une puissance qu'un acte définitif. Dans un bref parcours de l'histoire du concept, Biser met en évidence l'acquis (la réussite) du christianisme. Alors que dans l'Antiquité la conscience de la liberté apparaissait encore et seulement marquée partiellement par certaines structures coactives, dans le christianisme la liberté apparaît comme désirable pour sa valeur propre. Bien que l'apôtre Paul la comprenne initialement avant tout comme liberté face à la loi mosaïque, la liberté apparaît chaque fois davantage comme caractéristique fondamentale de la réalisation humaine (Bultmann). Comprise non seulement comme « liberté de », sinon comme « liberté vers » (ou face à...), la liberté est en Christ un espace ouvert, indispensable au projet de réalisation humaine. Il s'agit donc d'une nouvelle compréhension de la liberté, entendue comme fin en soi, qui culmine dans ces paroles de l'Épître aux Galates 5 : 1 : « Pour que nous soyons libres, Christ nous a libérés ».

En faisant référence à son anthropologie et à son ecclésiologie, Biser entend la liberté comme une possibilité d'autoréalisation humaine. La liberté est la constante provocation qui nous incite, nous bouscule et nous rappelle le potentiel de développement que comprend notre existence humaine (création) et à laquelle le Christ veut nous conduire (rédemption). La liberté est pour Biser une sortie, non une possession, une utopie plus qu'un réalisme, parce qu'elle est à la mesure de Dieu et non, comme dans d'autres projets de liberté humaine, à la mesure de l'homme. Etant un des théologiens les plus importants et fondamentaux de notre temps, Biser n'ignore évidemment pas les aspirations modernes à la liberté. Cependant, considérant la sécularisation davantage comme une conséquence que comme un ennemi du christianisme, la recherche moderne de la liberté sur le fond ne contredit pas la liberté chrétienne, sinon que la première se fusionne avec la deuxième dans l'acte fondateur d'une existence vraiment libre.

Aurions-nous cheminé de manière trop laborieuse ? Non ! Le traité de Biser sur la liberté, s'il est lu avec une sensibilité suffisante et entre les lignes, au fond nous parle de l'Église, car il offre une ecclésiologie implicite, masquée. L'espace Église, compris comme un espace de dépassement de l'aliénation, converge avec la liberté et se trouve être fondamentalement l'espace du développement humain libre des structures coactives de la société. Mais, et c'est ce qui m'apparaît comme le plus suggestif, le penseur catholique offre une interprétation originale de l'*Ecclesia semper reformanda*.

Peut-être — en suivant la problématique indiquée au début — sommes-nous tombés dans l'erreur de nous croire sujets de la réforme de l'Église, comme si l'Église était un objet à notre disposition. Avec notre bonne intention protestante, nous tendons à considérer l'Église comme la somme de nos projets et activités, qu'ils soient davantage sociaux ou évangélisateurs. Ou, pour reprendre une des métaphores chaque fois plus fameuses, l'Église apparaît comme un dinosaure que nous tentons de pousser ou de faire bouger de son site, sans beaucoup de succès parce que — pour autant que dans notre union de communautés il s'agisse d'un *Micropachycephalosaurus* (30 cm de longueur) — son derrière est très lourd. Nous pensons que réformer l'Église, ce qui est sans doute la bonne intention de tous ceux et celles qui travaillent en son sein, concerne quelque chose dont nous sommes les sujets, dont nous avons l'initiative, les idées et le contrôle. C'est une perspective certainement tordue, qui va de paire avec celle selon laquelle l'Église nous apparaît comme possession propre.

Cependant, en suivant Biser et le Credo chrétien, nous ne pouvons comprendre l'*Ecclesia semper reformanda* que dans le sens où c'est l'Église elle-même qui a l'initiative, où c'est l'Église qui est le sujet et où c'est l'Église qui défend sa propre cause. La confession du Credo (...) *Ecclesiam* devrait nous faire voir que la première et la plus importante condition de l'*Ecclesia semper reformanda* est que nous ne pouvons jamais faire de l'Église notre possession. C'est elle qui nous tient dans son espace. De manière similaire au cas de la sagesse, la confession de la *Ecclesia* n'est jamais dans nos mains de manière définitive, sinon qu'elle nourrit notre foi en l'Église, avec la réserve qu'elle n'est pas objet de foi comme l'est le Dieu trine.

Biser a intitulé son livre « Provocations de la liberté »; en l'adaptant à notre thème, nous pouvons lire derrière ce titre : Provocations de l'Église. Dans l'actualité, c'est l'Église même, celle de notre Credo, qui veut nous provoquer, inciter et pousser. Non pas que nous réformions l'Église, sinon que ce soit elle qui nous réforme, à commencer par une claire confession de l'Église. Les premiers chrétiens ne parlaient pas de la réforme de l'Église, sinon qu'ils la confessaient, véritablement. Le Credo (...) *Ecclesiam*, qui précède historiquement le *Ecclesiam semper reformanda*, possède, en opposant l'existence gratuite à l'activisme, quelque chose de suprêmement consolateur qui nous permet de voir au-delà des menus conflits dominicaux et des insuffisances ecclésiales, le premier pas vers une ecclésiologie autochtone.

RAINER SÖRCEL

PROFESSEUR À FACULTÉ DE THÉOLOGIE (SEUT)

COORDINATEUR DE L'ATELIER THÉOLOGIQUE

**Les abonnements et les dons pour l'oeuvre sont reçus avec reconnaissance. Ils nous permettent de publier l'Etoile du Matin et de soutenir l'Eglise Evangélique Espagnole.**

**Pour la trésorerie s'adresser à :**

Sylvette DELESSERT, Grand-Rue 8, CH – 1302 Vufflens-la-Ville, Suisse,  
tél. 021 800 09 68, syldelessert@yahoo.fr; compte CCP PRO HISPANIA, Lausanne  
12-1906-0, prix indicatif de l'abonnement, 20 Fr.,  
IBAN: CH41 0900 0000 1200 1906 0

**Pour les abonnés français :**

Banque Courtois à Narbonne, Compte de Sylvette Delessert,  
RIB 10268 02532 14775804300 15  
IBAN FR76 1026 8025 3214 7758 0430 015, BIC COURFR2T,  
prix indicatif de l'abonnement : 15 Euros

**Pour l'Espagne :**

IGLESIA EVANGELICA ESPANOLA, Calle Noviciado 5, Madrid, Banco Popular  
Español, IBAN ES 12 0075 0074 2106 0132 3787, SWIFT POPUESMMXXX

**L'Etoile du matin**

Ce bulletin a été créé en 1909 pour informer les membres sympathisants et actifs de la Mission Française du Haut Aragon (MFHA, fondée en 1905 par Albert Cadier) et du Comité Suisse pour l'Espagne. Ces deux organisations ont fusionné en 1945 sous le nom de « Pro Hispania » avec deux sections : Pro Hispania France et Pro Hispania Suisse. A la fin de l'année 2010, l'Association Pro Hispania France a été dissoute. Il reste l'Association Pro Hispania Suisse, dont voici les coordonnées :

**PRO HISPANIA – SUISSE**

Président: Fausto Berto, Route du Grenet 16, Suisse, CH- 1073 Mollie-Margot,  
fausto.berto@eerv.ch

**[www.prohispania.org](http://www.prohispania.org)**